

## **Compte-rendu de la quinzième réunion du Comité Social et Economique (CSE).**

La quinzième réunion ordinaire a eu lieu le mardi 30 novembre 2021 à 14h00 en présence de :

M. Vincent PALFRAY (Directeur Général)

Mme. Frédérique ROYER (Chef comptable)

M. Philippe DESTRIEUX (Titulaire)

M. Brice HARDY (Titulaire)

Mme Marie-Laure KHASSANI (Titulaire)

M. Christophe SCHMITT (Titulaire, Délégué syndical CFE-CGC), en distanciel

Ont été déroulés les différents thèmes figurant à l'ordre du jour :

### **1- Validation du Procès Verbal de la réunion précédente :**

Le PV de la réunion ordinaire du 23/09/2021 est validé et signé.

### **2- Mouvements de personnel et projets de recrutement :**

#### Arrivées :

Alexis Terrillon (service commercial) le 4-10-21

Guillaume Tournemeule (service commercial) début 2022

Clément Glonin (service PAO) stagiaire du 15-11-2021 au 13-05-2022

#### Départs :

#### Départs à venir :

Florian Burguet (service informatique) au 24-12-21

2 départs en retraite sont prévus au département Services l'année prochaine, le recrutement est bien avancé

### **3- Point sur la situation économique au 3<sup>e</sup> trimestre et au 31/10/2021 :**

Voir tableau de chiffres en annexe.

La situation est globalement bonne à l'issue des 3 premiers trimestres avec cependant un souci lié aux potentiels problèmes de livraison en fin d'année sur des matériels indisponibles compte tenu de l'allongement des délais de livraison chez nos principaux fournisseurs.

Dans ce contexte la situation devrait être profitable à l'ensemble de la société.

#### **4- Avis du CSE concernant le point sur la politique sociale et les conditions de travail évoqués lors de la réunion précédente :**

Le CSE est conscient de la période difficile que nous venons de traverser, tant au niveau international, national qu'au niveau de DISTRAME, tant au niveau du collectif que de celui des individus.

Il souligne la progression du dialogue social avec la direction générale, la tenue des consultations selon un planning établi et qui a été respecté, l'échange d'informations et de données chiffrées comme jamais auparavant.

Néanmoins, il reste de nombreux points de vigilance pour l'avenir, parmi lesquels :

- La situation économique avec notamment la pénurie de composants et de matières premières risquant d'impacter notre activité.
- Le positionnement de DISTRAME sur ses marchés actuels.
- Le dialogue de l'encadrement intermédiaire (CODIR) avec les salariés.
- La revalorisation des rémunérations et l'égalité salariale.

En conséquence, il conviendra de préserver et renforcer le dialogue en 2022.

#### **5- Point sur les augmentations de salaire liées à la NAO :**

Le CSE remonte une certaine insatisfaction de la part des salariés tant sur le fond que sur la forme.

Les salariés sont pour une très grande majorité insatisfaits du faible montant des revalorisations.

Il n'y a pas eu de prise de contact de certains chefs de service avec les personnes concernées (ou pas) par les augmentations de salaire.

La direction nous indique que la méthode sera amendée l'année prochaine et qu'elle va travailler sur le sujet avec Christophe Schmitt en tant que délégué syndical.

#### **6- Point sur le télétravail :**

Le CSE évoque de nouveau la possibilité d'un accord sur le télétravail sous 2 aspects, un premier d'urgence dans le contexte sanitaire et un second plus apaisé dans le cadre d'un accord.

Après discussion la direction nous précise qu'elle est ouverte pour travailler sur un accord et souhaiterait que les réunions de travail se fassent de manière collégiale. L'accord final sera validé entre la direction et le délégué syndical.

#### **7- Point sur la « mobilité durable » :**

Le CSE évoque à nouveau le forfait de mobilité durable ce à quoi la direction nous répond qu'il faudra attendre la nouvelle convention collective, les indemnités kilométriques étant vouées à évoluer.

#### **8- Point sur les problèmes de réseau téléphonique au siège social :**

Bouygues va venir faire un audit, à priori en début d'année, afin d'envisager la mise en place d'un boîtier d'amplification du signal.

Les problèmes seraient à priori dû non seulement à la structure du bâtiment mais également au passage de la 4G à la 5G.

#### **9- Point sur la mise à jour du Document Unique (DU) :**

Suite aux visites de l'auditeur le DU a été mis à jour et transmis toute fin novembre.

A l'issue de l'étude de ce dernier un certain nombre d'actions seront mises places.

#### **10- Point sur la formation de la déléguée harcèlement :**

La formation de Marie-Laure Khassani est prévue début 2022. La direction au travers de Frédérique Royer et Vincent Palfray y participeront également.

#### **11- Plan de formation 2022 :**

Le CSE demande l'état d'avancement du plan de formation pour 2022, suite aux entretiens professionnels s'étant déroulés en 2021.

La direction répond qu'il n'y a, à ce jour, pas de plan établi, mais que les formations programmées en 2021 ont eu lieu et qu'il est prévu de poursuivre en 2022, que par ailleurs des formations seront faites en fonction des besoins et de l'activité des services et du moment.

Concernant les formations précédemment évoquées, la direction nous informe que Mathilde fera une communication dès que possible.

#### **12- Point Planning des consultations et négociations obligatoires du CSE 2022 :**

L'agenda déterminé conjointement est le suivant :

##### **Les consultations :**

Sécurité et conditions de travail : mars

Economique : mai

Orientations stratégiques : juillet

##### **Les négociations :**

NAO : commencement en mars pour accord effectif en juillet

Egalité professionnelle femme / homme et QVT : mars

Gestion des emplois du temps et parcours professionnel : obligation triennale donc 2023

#### **13- Perspectives économiques et organisationnelles 2022 :**

Nous sommes dans une conjoncture de reprise, donc à priori bénéfique pour nous dans notre cœur de métier avec cependant une inconnue liée à la pénurie de composants et donc la livraison de matériels.

La direction confirme son intention de développer la partie Services, par exemple l'internalisation de certaines prestations réalisées jusqu'à présent en externe (comme la pesée).

Pour le moment pas d'acquisition extérieure prévue.

#### **14- Organisation des journées de travail des 24 et 31 décembre :**

Une note de service sera prochainement envoyée par la direction.

Comme les années précédentes l'idée est d'être libéré plus tôt tout en ayant effectuées les heures concernées par anticipation.

Par ailleurs la journée du 31 sera continue pour le service logistique jusqu'à 14h00.

#### **15- Organisation Noël 2021 :**

La direction et le CSE considèrent qu'il y a un vrai risque pour tout le monde, qu'il faut être courageux et par

conséquent annuler le pot de Noël.

Nous ne pouvons en effet courir le risque de priver les salariés d'un Noël en famille, si un problème survenait lors de cet événement.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, un moment de convivialité sera organisé.

L'intégralité des cadeaux enfants a été réceptionnée et contrôlée.

Les cadeaux salariés ont également été reçus et conditionnés.

L'ensemble des cadeaux seront distribués ou expédiés très prochainement.

#### **16- Règles salariales des représentants du personnel (compensation des pertes de rémunération) :**

Rappel, la loi prévoit une compensation des éventuelles pertes de rémunérations liées à l'exercice du mandat d'un élu.

La direction se conformera à la loi et a déjà travaillé sur le dit calcul. Les personnes concernées seront avisées par courrier.

#### **17- Règles de remboursement des notes de frais des élus du CSE :**

Rappel : lorsque les élus du CSE doivent se déplacer à l'initiative de l'employeur, les frais engagés sont pris en charge par l'employeur. Il n'y a pas à effectuer de complément de la part du CSE.

Concernant les frais de repas ceux-ci sont remboursés sur la même base que pour l'ensemble des salariés à savoir au réel et non au forfait, sachant que la valeur usuelle est d'environ 20€ et que celle-ci peut être ajustée dans la limite du raisonnable.

#### **18- Questions diverses :**

- Bruits environnants :

Le CSE évoque des problèmes de bruits environnants à savoir, les portes qui claquent, les chariots bruyants dans les couloirs...et propose l'installation de patins dans les cadres de porte. La direction donne son accord. En ce qui concerne les chariots du SAV la direction nous indique ils ne passeront plus par les couloirs dans le futur.

Est également signalé le problème de la porte des toilettes homme côté ateliers qui reste fréquemment ouverte. Pour des raisons évidentes d'hygiène et d'intimité il est rappelé que la porte des toilettes doit impérativement être fermée lors de l'utilisation de celles-ci.

- Concernant la formation envisagée sur la sécurité routière pour les itinérants, elle se déroulera normalement lors de la venue des commerciaux en janvier, si celle-ci est maintenue.
- Le CSE proposait un repas pour l'ensemble des salariés pendant la venue des commerciaux en janvier mais compte tenu de la situation sanitaire, celui-ci ne pourra raisonnablement pas avoir lieu.
- Le CSE évoque la possibilité de faire suivre aux salariés une formation aux premiers secours organisée par la CCI. La direction y est favorable à condition que celle-ci puisse se faire le vendredi après midi sur site et en dehors des heures de travail. Le CSE prendra contact avec la CCI pour en étudier la faisabilité.
- Comme évoqué précédemment le CSE a mis en place un planning de permanence et a diffusé l'information à l'ensemble de la société par mail.

POUR RAPPEL : dans le bureau du CSE

Lundi de 11 à 12h Marie-Laure KHASSANI  
Mercredi 11 à 12h Brice HARDY  
Vendredi 11 à 12h Philippe DESTRIEUX

- Le CSE indique également que l'aménagement du passage extérieur vers le magasin a été réalisé.
- Le CSE signale que suite au passage des techniciens d'entretien de la climatisation, il a été rappelé le dysfonctionnement de la VMC double flux identifié en 2019.  
Afin d'assurer un renouvellement d'air optimal particulièrement en période de pandémie et tendant à réduire les frais énergétiques cette réparation indispensable est urgente. Le devis de réparation sera validé à l'issue de la réunion.
- Concernant la tenue de la formation commerciale en janvier, son maintien sera fonction de l'évolution de la situation sanitaire.
- La direction nous indique la mise en place prochaine (en janvier) d'un nouvel outil de paie. Les bulletins de paie et les congés seront remis dans un coffre-fort numérique.
- Le CSE évoque la possibilité de la mise en place d'une douche dans l'actuel local de la fontaine à eau côté SAV dans le cadre de la prévention des risques liés à l'utilisation des produits chimiques.  
La direction donne son accord de principe, et verra avec les entreprises chargées des travaux d'aménagement du département Services pour l'ajout.

La réunion s'est terminée à 16h45.